Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Susana Carreira ; Marie Deveaud ; Albert Graf ; Olivier Martin ; Stéphane Michel ; Johan Pain ; Vincent Rossi ; Francisco Ruiz ; Elisabeth Wermelinger ; Magali Zürcher.

Membres absents non excusés : Xavier de Haller ; Pierre-Antoine Hildbrand ; Gisèle-Claire Meylan.

Membre démissionnaire : --

Membres présents	87
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

_____

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

_____

Le président

Informe l'Assemblée de l'absence durant la première séance de Monsieur Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports.

Informe l'Assemblée de l'absence entre 19h30 et 20h00 de Madame Silvia Zamora, Directrice de Culture, Logement et Patrimoine.

_____

Election complémentaire

D'un membre à la Commission permanente des finances, en remplacement de Mme Elisabeth Wermelinger (SOC), démissionnaire.

Mme Solange Peters, au nom du groupe Socialiste, propose la candidature de M. Jean Tschopp.

Le Conseil désigne, à main levée et à l'unanimité, M. Jean Tschopp comme membre de la Commission permanente des finances.

_____

Lettre

de la Municipalité (7 avril 2010) demandant l'urgence pour les points :

- R 92 – Rapport-préavis no 2009/67 : Bellerive-Plage. Réfection, amélioration et remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage. Réponses aux postulats de M. Jean-Charles Bettens, de Mme Magali Zürcher et de M. Guy-Pascal Gaudard ;

- R 93 – Motion de Mme Florence Germond et consorts visant à exonérer les sociétés locales à but non lucratif de la perception de l'impôt sur les divertissements.

_____

Communications municipales

- 15 mars 2010 : Question n° 77 de M. Claude Bonnard. Mise en application de la loi sur les forêts. Un rappel en forme de questions.

- 15 mars 2010 : Maison de paille à la route du Chablais 46 à Lausanne – Ouverture d'un compte d'attente.

- 17 mars 2010 : Axes Forts de Transports Publics Urbains – PP4 / Desserte du nord lausannois – Variante m3. Etudes d'avant-projet – Ouverture d'un compte d'attente.

- 24 mars 2010 : Assemblée générale de Lausanne Région.

- 26 mars 2010 : Question n°79 de Madame Andrea Eggli, A Gauche toute, relative aux postes de nettoyage et à la conciergerie pour les immeubles propriété de la Ville ou loués par l'administration.

- 29 mars 2010 : Question n° 82 de M. Pierre Santschi : Retard de la Municipalité dans le traitement des interpellations.

_____

Motion
Dépôt

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) : « PPA Front Jomini : pour plus de participation !»

_____

Postulat
Dépôt

de M. Fabrice Ghelfi (SOC) et consorts : « Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé.»

_____

Postulat
Dépôt

de Mme Isabelle Mayor (Les Verts) et consorts : « Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût en ménageant l'environnement !»

_____

Postulat
Dépôt

de M. François Huguenet (Les Verts) : « N'ayant pas pour vocation de décrocher une étoile, le restaurant de la piscine de Bellerive doit redescendre sur terre. »

_____

Interpellation *Dépôt*	de M. Gilles Meystre (LE) : « TSHM : HS HM ? – Travailleurs sociaux hors murs : hors service hors murs ? »
	_____
Interpellation *Dépôt*	de M. Fabrice Ghelfi (SOC) : « La 'Télé' : on y parle beaucoup de tout et on y encaisse peu. »
	_____
I.	M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education.
II.	M. Evelyne Knecht (AGT) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.
III.	M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Jean-Christophe Bourquin, Directeur de Sécurité sociale et Environnement.
IV.	M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports.
V.	Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, Directeur de Services Industriels.
VI.	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Christophe Bourquin, Directeur de Sécurité sociale et Environnement.
	_____
Rapport s/ rapport-préavis 2009/67	**Bellerive-Plage. Réfection, amélioration et remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage. Réponses aux postulats de M. Jean-Charles Bettens, de Mme Magali Zuercher et de M. Guy Gaudard** *Rapportrice : Mme Elisabeth Müller (Les Verts)*
Discussion	Mme Myriam Tétaz (AGT) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Roland Rapaz (SOC) ; M. Claude Bonnard (Les Verts) qui dépose un amendement ; M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Raphaël Abbet (UDC) ; M. Jacques Pernet (LE) ; M. François Huguenet (Les Verts) qui dépose un amendement ; Mme Florence Germond (SOC) ; Mme Graziella Schaller (LE) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE); M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports (SPS) ; M. François Huguenet (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de SPS.

Amendement de M. Claude Bonnard s/conclusion n°8 Dépôt	« *d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Guy-Pascal Gaudard « Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive* » »
Amendement de M. François Huguenet nouvelle conclusion n°10 Dépôt	« *de demander à la Municipalité la création d'une caisse de plain-pied à l'ouest de la piscine, afin notamment de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussette et aux usagers en provenance de l'ouest.* »
Vote s/conclusions n° 1 à 5	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions n° 1 à 5 de la commission, d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 16'600'000.– destiné à la réfection, à l'amélioration et au remplacement d'équipements de Bellerive-Plage ; d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 à raison de Fr. 830'000.–, par le budget de la Direction de la sécurité publique et des sports, Service des sports, rubrique 2101.331 ; de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ; de balancer le compte d'attente ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ; de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.
Vote s/conclusion n° 6	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **accepte** la conclusion n° 6 de la commission, d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Charles Bettens, « Pour une piscine de Bellerive chauffée ».
Vote s/conclusion n° 7	Le Conseil, à l'unanimité, **accepte** la conclusion n° 7 de la commission, d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Magali Zuercher, « Le parc de la piscine de Bellerive ouvert toute l'année ».
Vote s/ amendement de M. Claude Bonnard : réintroduction de la conclusion n°8	Votent oui les Conseillers qui acceptent la réintroduction de la conclusion n°8. Votent non, les Conseillers qui refusent la conclusion n° 8. Le Conseil, par 23 oui, 51 non, et 4 abstentions, **refuse** la réintroduction de la conclusion n° 8, soit **refuse** la réponse de la Municipalité au postulat de M. Guy Gaudard « Pour une ouverture journalière du restaurant de la piscine de Bellerive ».
Vote s/conclusion n° 9	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non, et 5 abstentions, **approuve** les conclusions n° 9 de la commission, de demander à la Municipalité d'étudier à nouveau la possibilité de mener le nouvel ascenseur jusqu'au niveau du restaurant.

Vote s/ amendement de M. François Huguenet : nouvelle conclusion n°10

Votent oui les Conseillers qui acceptent la conclusion n°10, votent non, les Conseillers qui refusent la conclusion n° 10.

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, 3 abstentions, **approuve** la conclusion n° 10, de demander à la Municipalité la création d'une caisse de plain-pied à l'ouest de la piscine, afin notamment de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussette et aux usagers en provenance de l'ouest.

Le Conseil, approuvant les conclusions et amendements susmentionnés, décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 16'600'000.– destiné à la réfection, à l'amélioration et au remplacement d'équipements de Bellerive-Plage ;

2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 à raison de Fr. 830'000.–, par le budget de la Direction de la sécurité publique et des sports, Service des sports, rubrique 2101.331 ;

3. de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;

4. de balancer le compte d'attente ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;

5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;

6. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Charles Bettens, « Pour une piscine de Bellerive chauffée » ;

7. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Magali Zuercher, « Le parc de la piscine de Bellerive ouvert toute l'année » ;

8. de refuser la réponse de la Municipalité au postulat de M. Guy Gaudard « Pour une ouverture journalière du restaurant de la piscine de Bellerive » ;

9. de demander à la Municipalité d'étudier à nouveau la possibilité de mener le nouvel ascenseur jusqu'au niveau du restaurant ;

10. de demander à la Municipalité la création d'une caisse de plain-pied à l'ouest de la piscine, afin notamment de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussette et aux usagers en provenance de l'ouest.

_____

Rapport s/ motion

de Mme Florence Germond et consorts pour exonérer les sociétés locales à but non lucratif de la perception de l'impôt sur les divertissements.

Rapporteur : M. Philippe Clivaz (SOC)

Discussion	M. Gilles Meystre (LE) ; Mme Florence Germond (SOC) ; M. Jacques Pernet (LE) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).
Vote	Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** : de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.
	_____
Interpellation urgente *Développement*	M. Mathieu Blanc (LE) a développé son interpellation urgente intitulée : « La Municipalité lausannoise fait-elle le pari de l'illégalité au détriment de sa crédibilité ? » lors de la séance du Conseil du 2 mars.
Réponse municipale	M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education, **répond aujourd'hui.**
Interpellation urgente *Développement*	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) a développé son interpellation urgente intitulée : « Politique migratoire de la gauche à Lausanne ; refuser d'appliquer la loi sur les étrangers et violer la loi sur le travail » lors de la séance du Conseil du 2 mars.
Réponse municipale	M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education, **répond aujourd'hui.**
Discussion commune aux deux interpellations.	M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Claude Mettraux (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Mme Solange Peters (SOC) ; M. Mathieu Blanc (LE) qui dépose une résolution ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui demande le vote nominal ; M. Raphaël Abbet (UDC) ; Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education (EJE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'EJE.
Résolution de Mathieu Blanc *Dépôt*	*« Considérant que la conclusion du préavis 2010/9 tendant à proposer l'engagement d'apprentis sans-papiers est en l'état incompatible avec le droit fédéral le conseil communal adopte la résolution suivante :* 1. *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité retire le préavis 2010/9 vu son caractère illégal.* 2. *De manière générale, le Conseil communal souhaite que la Municipalité n'adopte plus de préavis dont le contenu illégal serait établi.»* Le président demande si la requête du vote nominal est appuyée par un nombre suffisant de voix. Etant effectivement le cas, le secrétaire *ad interim* procède au

vote nominal. Votent oui, les Conseillers qui acceptent la résolution déposée par M. l'interpellateur Mathieu Blanc. Votent non, les Conseillers qui refusent la résolution.

Vote sur la résolution

Le Conseil, par 21 oui, 56 non et 2 abstentions, **refuse** la résolution déposée par M. Mathieu Blanc (LE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Détail du vote nominal

Oui : Raphaël Abbet ; Eddy Ansermet ; Marlène Bérard ; Jean-Louis Blanc ; Mathieu Blanc ; Jean-François Cachin ; Maurice Calame ; Jean-Luc Chollet ; Thérèse de Meuron ; Cédric Fracheboud ; Nicolas Gillard ; Nicole Grin ; Philippe Jacquat ; Gilles Meystre ; Denis Pache ; Charles-Denis Perrin ; Esther Saugeon ; Graziella Schaller ; Sandrine Schlienger ; Serge Segura ; Claude-Alain Voiblet ;

Non : Caroline Alvarez ; Sylvianne Bergmann ; Jean-Charles Bettens ; Benoît Biéler ; Claude Bonnard ; Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Susana Carreira ; Gérard Chappuis ; Jean-Marie Chautems ; Muriel Chenaux Mesnier ; Philippe Clivaz ; Magali Crausaz-Mottier ; Adozinda Da Silva ; Ulrich Doepper ; Jean-Michel Dolivo ; Sylvie Favre Truffer ; Yves Ferrari ; Sarah Frund ; Gianfranco Gazzola ; Florence Germond ; Fabrice Ghelfi ; Nicole Graber ; Claude Grin ; Laurent Guidetti ; Alain Hubler ; François Huguenet ; Evelyne Knecht ; Natacha Litzistorf ; André Mach ; Axel Marion ; Isabelle Mayor ; Claude Mettraux ; Jean Meylan ; Philippe Mivelaz ; Elisabeth Müller ; Nkiko Nsengimana ; Pierre-Yves Oppikofer ; Roland Ostermann ; David Payot ; Solange Peters ; Roland Philippoz ; Blaise-Michel Pitton ; Roland Rapaz ; Jacques-Etienne Rastorfer ; Janine Resplendino ; Florian Ruf ; Rebecca Ruiz ; Yvan Salzmann ; Pierre Santschi ; Myriam Tétaz ; Elena Torriani ; Giampiero Trezzini ; Jean Tschopp ; Maria Velasco ; Marlène Voutat ; Anna Zurcher.

Abstention : Martine Fiora-Guttmann ; André Gebhardt.

_____

Clôture

La séance est levée à 21h05.

_____

Le président : Le secrétaire ad interim :

…… ……